Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

SVI

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 14.289.700,00 euros
Siège social : 605, Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS
RCS AMIENS 808.502.090

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 DECEMBRE 2025
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 875 040,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice875 040,77 euros

A la réserve légale43 752,04 euros

Solde831 288,73 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 7 101 701,68 euros.

Certifié conforme
Le Président

Signé par :
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

SECOVI

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

SASU SVI
605 RUE SAINT FUSCIEN

80092 AMIENS CEDEX 3

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Signé par :
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 300	142	2 158	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 117 470		2 117 470	2 118 370
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 119 770	142	2 119 628	2 118 370
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 500		13 500	43 440
	Autres créances	8 816 546		8 816 546	7 850 760
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 973 725		12 973 725	14 779 305
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	608		608	608
	TOTAL (III)	21 804 379		21 804 379	22 674 113
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	23 924 149	142	23 924 007	24 792 483

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	14 289 700	14 289 700
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	972 057	938 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 270 413	8 835 348
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	875 041	668 489
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	22 407 211	24 732 170
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 419	614
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 509 264	3 016
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	21 670
	Dettes fiscales et sociales	2 823	34 933
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		79
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 516 796	60 313
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 924 007	24 792 483

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	875 040,77	668 489,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 516 796	60 313
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 419	614
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		30/06/2025		30/06/2024		Variations	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises						
	Production vendue (Biens)						
	Production vendue (Services et Travaux)	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
	Montant net du chiffre d'affaires	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
	Productions stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges						
	Autres produits						
	Total des produits d'exploitation	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises						
	Variation de stock						
	Achats de matières et autres approv.	90	0,02			90	
	Variation de stock						
	Autres achats et charges externes	29 498	7,73	84 973	26,55	(55 475)	-65,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 682	0,44	946	0,30	736	77,80
	Salaires et traitements						
	Charges sociales du personnel						
	Cotisations personnelles de l'exploitant						
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	142	0,04			142	
	Autres charges	16 416	4,30			16 416	
	Total des charges d'exploitation	47 828	12,53	85 919	26,84	(38 091)	-44,33
	RESULTAT D'EXPLOITATION	333 922	87,47	234 148	73,16	99 774	42,61
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						
	Perte supportée ou bénéfice transféré						
	De participations	188 048	49,26	119 765	37,42	68 284	57,02
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.						
	Autres intérêts et produits assimilés	461 618	120,92	486 834	152,10	(25 217)	-5,18
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des produits financiers	649 666	170,18	606 599	189,52	43 067	7,10
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.						
	Intérêts et charges assimilées	3 233	0,85	11 008	3,44	(7 775)	-70,63
	Différences négatives de change						
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des charges financières	3 233	0,85	11 008	3,44	(7 775)	-70,63
	RESULTAT FINANCIER	646 433	169,33	595 590	186,08	50 842	8,54
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	980 355	256,81	829 738	259,24	150 616	18,15
	Total des produits exceptionnels	900	0,24			900	
	Total des charges exceptionnelles	900	0,24			900	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL						
	Participation des salariés						
	Impôts sur les bénéfices	105 314	27,59	161 249	50,38	(55 935)	-34,69
	TOTAL DES PRODUITS	1 032 316	270,42	926 666	289,52	105 651	11,40
	TOTAL DES CHARGES	157 275	41,20	258 176	80,66	(100 901)	-39,08
	RESULTAT DE L'EXERCICE	875 041	229,22	668 489	208,86	206 551	30,90

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

ANNEXE

Signé par :
Marc HUBLE
A0F5709BD31F489...

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 924 007** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 032 316** euros et un total **charges** de **157 275** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **875 041** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production, en éliminant la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Produits à recevoir (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	130 466	174 376	(43 911)	-25,18
TOTAL	130 466	174 376	(43 911)	-25,18

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	608	608		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	608	608		

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Charges à payer (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112	77	34	44,61
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	6 050	(2 760)	-45,62
Dettes fiscales et sociales	573		573	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		79	(79)	100,0
TOTAL	3 975	6 206	(2 232)	-35,96

Docusign Envelope ID: 3050D388-A6F6-4EB7-8F83-1FEEB4126CE0

Produits constatés d'avance (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

AUDISOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA C.R.C.C DES HAUTS-DE-FRANCE

EXEMPLAIRE GREFFE

SAS SVI
605, rue Saint-Fuscien
80092 AMIENS cedex 3

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 30 juin 2025

AUDISOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA C.R.C.C DES HAUTS-DE-FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

de la société SVI
Société par Actions Simplifiée au capital de 14 289 700 Euros
Siège social à AMIENS (80092) – 605 rue Saint Fuscien -
- 808 502 090 R.C.S AMIENS -

Présenté à l'Assemblée Générale
Statuant sur les comptes clos au 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société SVI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SVI relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.
Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

+ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le détournement du contrôle interne ;

+ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin dé définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

+ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

+ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

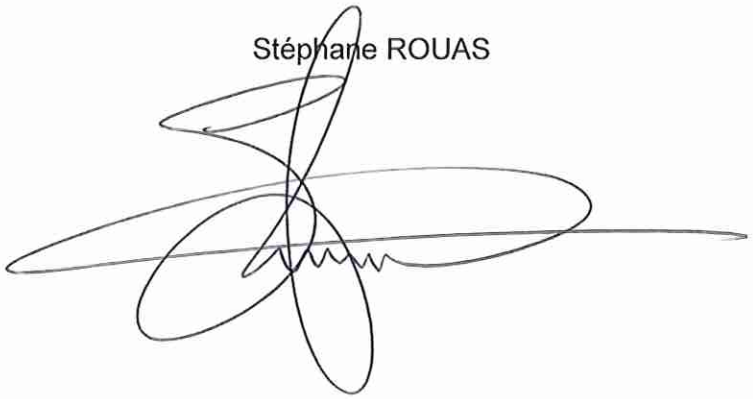
+ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de matière à en donner une image fidèle.

A Camon, le 11 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

AUDISOM

Stéphane ROUAS



AUDISOM
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
453 203 440 RCS AMIENS

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 300	142	2 158	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 117 470		2 117 470	2 118 370
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 119 770	142	2 119 628	2 118 370
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 500		13 500	43 440
	Autres créances	8 816 546		8 816 546	7 850 760
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 973 725		12 973 725	14 779 305
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	608		608	608
	TOTAL (III)	21 804 379		21 804 379	22 674 113
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	23 924 149	142	23 924 007	24 792 483

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

AUDISOM
654 Rue Roger Salengro
80450 CAMON
Tél : 03 22 46 17 41 Fax : 03 22 47 38 98
453 203 440 RCS AMIENS

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	14 289 700	14 289 700
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	972 057	938 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 270 413	8 835 348
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	875 041	668 489
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	22 407 211	24 732 170
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 419	614
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 509 264	3 0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	21 670
	Dettes fiscales et sociales	2 823	34 933
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		79
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 516 796	60 313
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	23 924 007	24 792 483
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	875 040,77	668 489,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 516 796	60 313
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 419	614
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		30/06/2025		30/06/2024		Variations	%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises						
	Production vendue (Biens)						
	Production vendue (Services et Travaux)	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
	Montant net du chiffre d'affaires	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
	Productions stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges						
	Autres produits						
	Total des produits d'exploitation	381 750	100,00	320 067	100,00	61 683	19,27
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises						
	Variation de stock						
	Achats de matières et autres approv.	90	0,02			90	
	Variation de stock						
	Autres achats et charges externes	29 498	7,73	84 973	26,55	(55 475)	-65,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 682	0,44	946	0,30	736	77,80
	Salaires et traitements						
	Charges sociales du personnel						
	Cotisations personnelles de l'exploitant						
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	142	0,04			142	
	Autres charges	16 416	4,30			16 416	
	Total des charges d'exploitation	47 828	12,53	85 919	26,84	(38 091)	-44,33
	RESULTAT D'EXPLOITATION	333 922	87,47	234 148	73,16	99 774	42,61
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						
	Perte supportée ou bénéfice transféré						
	De participations	188 048	49,26	119 765	37,42	68 284	57,02
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.						
	Autres intérêts et produits assimilés	461 618	120,92	486 834	152,10	(25 217)	-5,18
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des produits financiers	649 666	170,18	606 599	189,52	43 067	7,10
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.						
	Intérêts et charges assimilées	3 233	0,85	11 008	3,44	(7 775)	-70,63
	Différences négatives de change						
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des charges financières	3 233	0,85	11 008	3,44	(7 775)	-70,63
	RESULTAT FINANCIER	646 433	169,33	595 590	186,08	50 842	8,54
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	980 355	256,81	829 738	259,24	150 616	18,15
	Total des produits exceptionnels	900	0,24			900	
	Total des charges exceptionnelles	900	0,24			900	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL						
	Participation des salariés						
	Impôts sur les bénéfices	105 314	27,59	161 249	50,38	(55 935)	-34,69
	TOTAL DES PRODUITS	1 032 316	270,42	926 666	289,52	105 651	11,40
	TOTAL DES CHARGES	157 275	41,20	258 176	80,66	(100 901)	-39,08
	RESULTAT DE L'EXERCICE	875 041	229,22	668 489	208,86	206 551	30,90

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **23 924 007** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 032 316** euros et un total **charges** de **157 275** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **875 041** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel informatique : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production, en éliminant la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Produits à recevoir (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	130 466	174 376	(43 911)	-25,18
TOTAL	130 466	174 376	(43 911)	-25,18

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	608	608		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	608	608		

Charges à payer (avec détail)

	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112	77	34	44,61
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290	6 050	(2 760)	-45,62
Dettes fiscales et sociales	573		573	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		79	(79)	100,0
TOTAL	3 975	6 206	(2 232)	-35,96